

'MULTIMEDIA CINERGIE'

Les NTIC pour renforcer l'efficacité de nos actions

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Contexte général

L'ampleur du problème

Dans les entreprises françaises, selon les chiffres émanant des 7300 Médecins du Travail, validés par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, pour plus de 14 millions de salariés, environ 700.000 personnes chaque année, présentent des restrictions d'aptitude au poste de travail du fait d'un problème de santé, et chaque année, 20 000 à 40 000 personnes perdent leur emploi suite à un problème de santé. C'est l'existence d'hommes et de femmes qui bascule et ce sont autant de situations à fort risque d'exclusion qu'il faut éviter.

Au delà du coût humain, cela représente également un coût financier pour la collectivité, que l'on peut estimer à environ 2 milliards de francs par an.

Le 22^{ème} siècle sera-t'il celui de l'exclusion des personnes « physiquement incorrectes » ?

L'analyse de la problématique

Si toutes ces situations de désadaptation ne peuvent pas être traitées par un maintien au poste de travail, il importe que toutes les démarches entreprises par l'ensemble des partenaires, au premier desquels se trouvent les médecins du travail, soient facilitées afin que **l'employabilité des personnes atteintes dans leur santé et handicapées soit préservée.**

Les actions de maintien dans l'emploi sont menées par une multitude d'acteurs. Les principaux sont le salarié, l'employeur et le médecin du travail, mais interviennent à des degrés et des moments variés d'autres acteurs, issus ou non du monde médical (médecin traitant, médecin conseil, médecin de réadaptation, assistante sociale, ergonomiste, chargé de mission dans des « axes maintien » ou du réseau Cap'Emploi, représentant de COTOREP, psychologue, formateur...).

Maintenir dans l'emploi nécessite bien de construire, d'animer et d'élargir les réseaux d'acteurs, à partir d'une lecture commune d'une situation, d'une connaissance partagée des outils et de l'engagement d'une démarche partenariale.

Face à ces questions, l'association Cinergie veut réagir en apportant une contribution technique, d'utilité publique.

Le positionnement de Cinergie

Historique

Pour améliorer la prise de conscience, puis les compétences des médecins du travail face à cette problématique un groupe de travail « Cinergie » s'est constitué et a travaillé au sein de la Fédération Française de Médecine du Travail, soutenu par l'Agefiph dès 1992. Les programmes d'action successifs ont conduit à une large diffusion d'informations vers les médecins du travail. Fort de ce constat et conscient de la nécessité de renforcer l'approche du maintien à l'emploi d'un point de vue multidisciplinaire, Cinergie s'est constitué en association loi 1901 depuis Juillet 2000, ouverte à tous. L'objet de l'association est d' **« agir contre l'exclusion du monde du travail des personnes en situation de déficit physique, psychique ou sensoriel »**. Elle agit avec les médecins du travail, médecins de prévention et de soins, ainsi qu'avec les professionnels de l'insertion ou du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Les objectifs

Anticiper les conséquences sociales et économiques d'une « décision médicale »

CINERGIE fonctionne sur un principe de sollicitation des médecins du travail, nous fournissons des informations et des conseils aux 7 300 Médecins du Travail français pour assurer la meilleure décision humaine, médicale et économique au salarié et à l'entreprise qui l'emploie Nous ne nous imposons pas, nous proposons des services et des produits s'inscrivant dans quatre axes opérationnels :Sensibilisation, Information, Formation, Valorisation.

Créer un esprit commun en faveur de l'emploi des personnes handicapées entre Médecins du Travail, Médecins de Sécurité sociale, Médecins traitants et ergonomes, pour développer une approche cohérente et partenariale au bénéfice du salarié en difficulté.

CINERGIE bâtit ses actions dans le respect du code éthique et relationnel suivant:

Aider, faciliter les dialogues « Médecine-Emploi »

Contribuer à la cohérence de la réponse des médecins aux salariés

Considérer que chacun est unique dans ses compétences

Apporter qualité, fiabilité et expertise

LA PLUS-VALUE SOCIALE APPORTÉE PAR LES NTIC DANS LE PROJET

Apporter une plus value sociale, c'est la raison d'être de Cinergie. L'association n'a pas pour objectif de toucher directement les personnes en situation de risque de désinsertion professionnelle du fait d'un problème de santé, ni de régler des situations difficiles. Son ressort est de rassembler et faire circuler les savoirs et savoir-faire des acteurs professionnels qui gravitent autour de la personne en difficulté et de favoriser leur engagement partenarial pour maintenir le droit au travail de cette personne. Nous répartissons tous ces acteurs en plusieurs catégories en fonction de la proximité de leur action dans le processus de traitement des situations.

Jusqu'à maintenant les acteurs-cibles privilégiés de Cinergie étaient les 10 000 médecins du travail et professionnels de santé au travail. Les NTIC vont nous permettre de diffuser notre message auprès d'autres acteurs, tous les médecins, quelle que soit leur spécialité, ainsi qu'auprès des professionnels de l'insertion et du maintien dans l'emploi. Autrement dit, les NTIC permettent d'accéder à 150 000 cibles potentielles au lieu des 10 000 que nous touchons par notre revue.

Les NTIC permettent de **démultiplier le message technique et éthique développé par l'association, et d'espérer obtenir la cohérence des regards sur la question de l'employabilité des personnes handicapées.**

Les **NTIC améliorent aussi notre contribution technique** aux problèmes " handicap et travail ". Nous pouvons mieux recueillir nos savoir-faire et les présenter d'une manière plus accessible.

L'utilisation des NTIC comme moyen dans la mise en œuvre de nos actions va permettre :

-d'améliorer la communication transversale du réseau et favoriser l'échange des compétences

-d'améliorer l'approche formative de nos ouvrages « travailler avec » et « inapte au poste que faire ? » dans un objectif de PEDAGOGIE interactive

-d'améliorer le recueil et mettre à disposition DE NOUVEAUX SAVOIR-FAIRE en créant une base de données " des situations compensées " avec le GEDER, Groupement d'étude et de recherche en ergonomie de réadaptation, sur un format électronique
-de projeter d'utiliser sur une plate-forme d'e-learning, tous ces supports à la formation présentielle

Concrètement le projet 'MULTIMEDIA CINERGIE' a pour objectif d'harmoniser la vision de l'employabilité des personnes handicapées au sein du monde médical, et de lui proposer une démarche méthodologique cohérente.

Il s'agit d'éviter que chaque année 20 000 licenciements "secs" soient prononcés vis à vis de personnes malades ou handicapées, dont on sait qu'ils constituent autant de drames humains et de situations à fort risque d'exclusion.

Il s'agit enfin de faire en sorte que droit au travail et droit à la santé soient assurés, afin que tous, quel que soit notre état de santé, nous puissions exercer une activité professionnelle si nous le souhaitons.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ACTIONS

Les moyens d'actions de Cinergie

L'association s'appuie sur un **réseau** de médecins et professionnels du maintien ou de l'insertion des personnes handicapées. Ce réseau, en région, sensibilise à la problématique " handicap et travail ".

Le réseau constitue les ressources de compétences et savoir-faire que l'association capitalise dans des publications. Deux ouvrages font l'objet de **publication** :

- "*inapte au poste que faire ?* ", 47 fiches techniques d'aide au maintien à l'emploi, disponible actuellement dans sa 3^e édition,
- "*travailler avec* ", 9 fiches d'aide à l'emploi face à des pathologies particulières, ouvrage en phase de souscription.

L'association réalise et met à disposition en permanence des **dossiers techniques** autour de la problématique « handicap et emploi ». Dans sa revue « EchoCinergie », de parution semestrielle, les dossiers « *travailler avec les séquelles d'un traumatisme crânien* » et « *travailler avec un trouble de l'éveil ou du sommeil* » sont diffusés à 10000 exemplaires. Sont en cours de réalisation les dossiers « *travailler avec un traitement psycho-actif* », « *l'employabilité des personnes atteintes d'une maladie mentale* » ou encore « *adaptation du secourisme en entreprise aux personnes handicapées* ».

Cinergie est soutenu par l'oeuvre Falret, oeuvre reconnue d'utilité publique, qui l'héberge dans ses locaux.

Cinergie bénéficie du soutien financier de l'Agefiph dans le cadre de convention d'action.

Le projet multimédia Cinergie

Nous menons un projet transversal d'intégration des NTIC dans chacune de nos actions afin d'optimiser nos stratégies d'accès, de diffusion, d'échange et de partage de l'information.

Action d'édition on-line

Le réseau des acteurs qui travaillent sur la problématique de l'emploi des personnes handicapées est vaste et doté de points de vue divers et variés. La compréhension réciproque de ces visions est importante. Autour du salarié handicapé, des médecins : médecins du travail, de soins, de COTOREP, et de sécurité sociale gravitent sans partager le même point de vue. L'objectif prioritaire de Cinergie est de créer un esprit commun en faveur de l'emploi des personnes handicapées entre tous ces médecins et les ergonomes.

Aujourd'hui, les informations de Cinergie sont diffusées, majoritairement, vers les médecins du travail. Notre objectif est d'élargir la diffusion vers d'autres publics en les mettant à disposition sur un site web et sur CR-rom.

Malgré l'intérêt que présente la mise en ligne simple de nos ouvrages, nous pensons utiliser le multimédia pour créer l'interactivité, enrichir le contenu et aussi créer un nouvel outil.

Nous disposons avec le cahier " inapte au poste-que faire ? " d'une base d'informations pratiques, articulées autour d'un arbre décisionnel, qu'il sera intéressant d'utiliser comme base interactive et dont les efforts d'actualisation seront simplifiés par le format électronique.

Des modules constitués de séquences vidéo, de son et de texte, centrés sur un certain nombre de pathologies, pourraient être associés au travail rédactionnel dont a fait l'objet les fiches « travailler avec ». Cet ouvrage développe les conséquences sur l'emploi de problèmes de santé spécifiques et précise les modes de compensation. L'ajout de séquences sonores ou vidéo permettrait aussi de tisser des liens nouveaux avec les professionnels des autres spécialités médicales intervenant dans la prise en charge de maladies invalidantes.

Un partenariat avec les rédacteurs de l'ouvrage collectif : " Le maintien dans l'emploi en questions, santé - travail - inaptitudes " diffusé grâce au programme FSE HORIZON (projet GATE), est en cours pour intégrer également leur méthodologie dans un support multimédia.

Nos cibles seraient préférentiellement des cibles médicales et des professionnels de l'insertion mais aussi les associations de malades, souvent " prescriptrices de conseils à leurs adhérents " et les directions du personnel et acteurs sociaux des entreprises. Différents niveaux d'information sont à envisager en fonction de ces cibles ainsi qu'un travail de promotion on line et off line spécifique.

2/ Action réseau

Le réseau des correspondants Cinergie est un réseau d'acteurs locaux, parfois organisés ou informels, composé de médecins du travail ou ergonomes. Actuellement, ces divers groupes de travail ont pour référent commun l'ouvrage réalisé collectivement à partir d'une démarche de réflexion méthodologique "inapte au poste, que faire?"

Ils se connaissent peu les uns, les autres. Notre objectif est d'améliorer la communication transversale au sein du réseau. On envisage la création d'une liste de diffusion qui leur serait dédiée et animée autant que de besoins à leurs échanges. Ces pratiques sont encore peu courantes dans la population concernée et demandent un travail de préparation sur les bénéfices de cet outil et de formation à l'utilisation des NTIC en général.

3/ Action « base de données »

Depuis longtemps, Cinergie fait l'objet d'une demande émanant de nombreux médecins du travail et d'ergonomes pour mettre en place une base de données de situations de travail, occupées par des personnes handicapées et dont la compensation du handicap est satisfaisante. Ces sont les « situations compensées ». Ceci représente un thésaurus technique dont la consultation peut se révéler fort utile dans les démarches de résolution de situations dégradées comparables. C'est pouvoir bénéficier des expériences antérieures. . Ceci constituerait une amélioration de la mise à disposition des savoir-faire. Jusqu'à maintenant, aucune forme de base de données paraissait suffisamment fonctionnelle pour être satisfaisante. Une base de données électronique, à entrées multiples et d'accès souple, via internet, est une solution technique séduisante. Ce projet ambitieux sera mené conjointement avec les ergonomes du GEDER.